

Avril 2009

L'AUBAINE DISCRÈTE DU CANADA

Les avantages tirés des services publics

Par Hugh Mackenzie et Richard Shillington

Growing Gap  **.ca**

CANADIAN CENTRE FOR POLICY ALTERNATIVES

ISBN 978-1-897569-42-9

Canadian Centre for Policy Alternatives

2 Carlton Street, Suite 1001, Toronto, Ontario
(416) 263-9896
www.GrowingGap.ca

Remerciements

Les auteurs remercient les organisations qui ont fourni le financement de base nécessaire à ce projet. Ils sont aussi reconnaissants à Statistique Canada, dont la base de données sur les recettes et les dépenses publiques permet d'établir des comparaisons uniformes entre les revenus et les dépenses publiques dans tout le Canada et dont la Base de données et Modèle de simulation de politiques sociales et l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu appuient l'analyse de répartition qui constitue le cœur de la présente étude. Trish Hennessy, Armine Yalnizyan, Bruce Campbell, Kerri-Anne Finn, Tim Scarth, Andrew Jackson, Stan Marshall, Toby Sanger, Howie West, John Staple, Ian Boyko, Larry Brown, Sheila Block, Charles Pascal, Marc Lee et Seth Klein y sont tous allés de leurs conseils, avis et encouragements utiles à mesure que le projet avançait. Aucune des personnes ci-dessus n'est responsable des erreurs, omissions ou opinions divergentes présentées dans ce document. Les constatations reflètent le travail des auteurs, mais pas nécessairement les opinions du Centre canadien de politiques alternatives ou des organismes subventionnaires.

Ont fourni de l'aide financière à ce projet le Syndicat national des employées et employés généraux du secteur public, l'Alliance de la Fonction publique du Canada, le Syndicat canadien de la fonction publique, la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, le Congrès du travail du Canada et la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants.

Les auteurs

Hugh Mackenzie est attaché de recherche au Centre canadien de politiques alternatives et membre de l'équipe de recherche du Projet sur l'inégalité du CPPA. Il est l'auteur de rapports et de documents d'information du CPPA portant sur un vaste éventail de grandes questions, y compris l'étude qu'il a réalisée en juillet 2006 pour le CPPA sur l'économie publique au Canada, « The Art of the Impossible: Fiscal Federalism and Fiscal Balance in Canada », qui constitue l'homologue macroéconomique de l'analyse de répartition présentée dans ce rapport. Il a créé le populaire « gas gouge meter » du CPPA et conçu et rédige la revue annuelle de la rémunération des dirigeants au Canada que produit le CPPA. Il est dirigeant de Hugh Mackenzie & Associates, qui fournit des services de conseils économiques au mouvement syndical et au secteur sans but lucratif. Il est coprésident et économiste principal du projet de budget de substitution de l'Ontario. Il a beaucoup écrit sur un vaste éventail de questions budgétaires en Ontario, y compris la politique fiscale et budgétaire, le financement de l'enseignement primaire et secondaire et celui de l'enseignement postsecondaire. De 1991 à 1994, il a été directeur général de la Commission de l'équité fiscale de l'Ontario. Il a été un des fondateurs du projet Alternative budgétaire pour le gouvernement fédéral du Centre canadien de politiques alternatives.

Richard Shillington est associé principal d'Informetrica Ltd., société-conseil en économie d'Ottawa, et dirigeant de sa propre entreprise-conseil, Tristat Resources Ltd. Il a des diplômes de troisième cycle en statistique de l'Université de Waterloo et s'occupe d'analyse quantitative des politiques sanitaires, sociales et économiques depuis 30 ans. Sa recherche a porté sur plusieurs domaines stratégiques : planification de la main-d'œuvre de la santé, évaluation de programmes, sécurité du revenu, pauvreté, politique fiscale et droits de la personne. Il a travaillé pour plusieurs ministères provinciaux et fédéraux, ainsi que commissions chargées d'étudier l'économie, l'assurance-chômage, les droits de la personne et la politique fiscale. Richard participe activement aux débats stratégiques et publics sur le lien entre le régime fiscal et le régime de revenu de retraite au Canada. Il a aussi contribué par ses talents statistiques et analytiques à de nombreux projets du CPPA, notamment aux analyses de l'écart croissant publié par le Projet sur l'inégalité du CPPA.

Summary

LA PRÉSENTE ÉTUDE fait ce qu'aucune autre étude au Canada n'a fait auparavant : elle compare les avantages liés aux services publics fédéraux, provinciaux et municipaux et les avantages associés aux récentes réductions d'impôt.

Au moyen d'un agencement complexe d'ensembles de données et d'outils analytiques de Statistique Canada, nous pouvons conclure que les services publics tels que l'éducation, les soins de santé, les services de garde, les régimes de pension de l'État, l'assurance-emploi et les prestations familiales sont beaucoup plus avantageux pour les Canadiens que ne le sont les réductions d'impôt.

En fait, la présente étude chiffre cette conclusion : les Canadiens tirent un avantage moyen de 15 000 \$ des services publics financés par nos impôts, soit à peu près le même montant que gagnerait un Canadien travaillant à plein temps, toute l'année, au salaire minimum.

Bien que la nouvelle soit meilleure pour les Canadiens à revenu moyen ou à faible revenu, les résultats de l'étude démontrent que la majorité des Canadiens profitent d'une aubaine discrète en investissant dans des impôts qui produisent d'énormes avantages publics.

Pour la vaste majorité des Canadiens, les services publics sont carrément la meilleure affaire qu'ils feront de toute leur vie.

Les trois quarts des Canadiens bénéficient de services publics qui valent plus de 50 % du revenu total gagné par leur ménage.

Si nous prenons les Canadiens qui gagnent le revenu médian, l'avantage qu'ils tirent des services publics s'élève à 41 000 \$, ce qui équivaut à plus ou moins 63 % de leur revenu gagné total.

Dans l'ensemble, l'avantage moyen par habitant qu'ont procuré les services publics au Canada en 2006 s'établissait à 16 952 \$. À peu près 56 % de cet avantage provient des soins de santé, de l'éducation et des paiements de transfert aux particuliers.

L'avantage que les Canadiens à revenu moyen tirent des services publics représente une proportion importante des ressources totales dont ils disposent. Même dans l'intervalle de revenu du ménage allant de 80 000 \$ à 90 000 \$ — juste en deçà du groupe des 20 % les plus riches — l'avantage apporté par les services publics équivaut à environ la moitié du revenu privé du ménage.

À tous les points de vue, les données de la présente étude démontrent que les dépenses publiques contribuent grandement à faire en sorte que la majorité des Canadiens jouissent d'une meilleure qualité de vie.

Le présent document démontre également que la vaste majorité des Canadiens seraient mieux sans réductions d'impôt.

Nous estimons que pas moins de 80 % des Canadiens s'en seraient mieux portés si, au lieu de réduire la TPS d'un point de pourcentage, le gouvernement Harper avait transféré des fonds aux administrations locales pour accroître et améliorer les services publics.

De même, 75 % des Canadiens auraient été mieux si leurs gouvernements provinciaux avaient investi dans les soins de santé publics et l'éducation au lieu de procéder à des réductions généralisées d'impôt sur le revenu à la fin des années 1990 et au début des années 2000.

De plus, si le gouvernement fédéral avait investi dans des services publics fédéraux améliorés au lieu de réduire du tiers l'imposition des gains en capital au début des années 2000, 88 % des Canadiens s'en seraient trouvés mieux.

Cette étude révolutionnaire remet complètement en question la pertinence de poursuivre le programme de réductions d'impôt du Canada et apporte des preuves solides selon lesquelles les impôts que paient les Canadiens leur permettent de réaliser d'importantes économies tout en leur fournissant des services publics parmi les meilleurs au monde.

Introduction

AU COURS DES 30 DERNIÈRES ANNÉES, et particulièrement depuis le début des années 1990, le débat public entourant les grandes questions budgétaires au Canada a été dominé par les réductions d'impôt, sans qu'on ne mentionne les services payés à même les impôts.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que le débat des 15 dernières années sur les impôts et les services au Canada est presque à sens unique et crée un climat politique où les réductions d'impôt sont devenues la réponse par défaut à presque chaque question politique.

Les répercussions globales des réductions d'impôt — et de la diminution des services publics qui s'ensuit — n'ont pas été examinées à fond.

Au niveau philosophique, les opposants à des réductions d'impôt généralisées y vont souvent d'arguments qui sont une variante de la célèbre citation de l'ancien juge de la Cour suprême des États-Unis Oliver Wendell Holmes : « Les impôts sont le prix à payer pour une société civilisée ». Il reste à savoir comment nous définissons une société civilisée et quel degré de société civilisée nous voulons en fait acheter.

Une autre approche consiste à énumérer les services dont l'existence dépend des recettes fiscales, ne serait-ce que pour rappeler l'envers de la médaille aux partisans des réductions d'impôt, à des fins politiques et pour la forme. Toutefois, cette approche ne fournit pas une mesure utile des avantages que nous tirons des services publics ou ne traite pas directement du compromis entre les impôts que nous payons et les avantages que nous procurent les services financés par ces impôts. Le présent document fournit des réponses à ces questions.

Au moyen de données et d'outils analytiques de Statistique Canada, nous estimons que les Canadiens tirent un avantage moyen de 17 000 \$ des services publics financés par nos impôts, ce qui équivaut plus ou moins à la rémunération annuelle d'une personne travaillant à plein temps au salaire minimum.

Les Canadiens à faible revenu bénéficient davantage des paiements de transfert aux particuliers (dont la plupart sont liés au revenu), mais les Canadiens à revenu moyen ou supérieur bénéficient d'une façon plutôt égale de l'ensemble des services publics. Les services publics que nous utilisons et dont nous bénéficions évoluent au cours de notre cycle de vie. Par exemple, les personnes âgées profitent moins directement de l'éducation publique que des soins de santé publics — mais l'inverse était vrai lorsqu'elles élevaient des enfants en tant que jeunes parents.

À tous les points de vue, les données de la présente étude démontrent que les dépenses publiques contribuent grandement à faire en sorte que la majorité des Canadiens jouissent d'une meilleure qualité de vie.

Pour la vaste majorité des Canadiens, les services publics sont carrément la meilleure affaire qu'ils feront de toute leur vie. Le revenu médian du ménage canadien (la moitié des Canadiens vivent dans des ménages dont le revenu est inférieur à ce montant et l'autre moitié, dans des ménages dont le revenu y est supérieur) s'élève à environ 66 000 \$ dans un ménage de 2,6 personnes. Ce ménage médian tire un avantage de 41 000 \$ des services publics, ce qui équivaut à plus ou moins 63 % de son revenu privé.

Plus des deux tiers des Canadiens bénéficient de services publics qui valent plus de 50 % du revenu total gagné par leur ménage.

Par ailleurs, le présent document démontre que la vaste majorité des Canadiens seraient mieux sans réductions d'impôt. Nous estimons que 80 % des Canadiens s'en seraient mieux portés si, au lieu de réduire la TPS, le gouvernement Harper avait transféré les fonds aux administrations locales pour accroître et améliorer les services publics.

Comparativement aux réductions généralisées d'impôt sur le revenu mises en œuvre par les gouvernements provinciaux à la fin des années 1990 et au début des années 2000, 75 % des Canadiens auraient été mieux si leurs gouvernements provinciaux avaient affecté l'argent aux soins de santé et à l'éducation.

De plus, si le gouvernement fédéral avait investi dans des services publics fédéraux améliorés au lieu de réduire du tiers l'imposition des gains en capital au début des années 2000, 88 % des Canadiens s'en seraient trouvés mieux.

En d'autres termes, les réductions d'impôt qu'on présente comme étant de l'argent de plus dans les poches des Canadiens à revenu moyen sont loin de l'être. En effet, les baisses d'impôt appliquées au Canada ces 15 dernières années ont eu pour effet net de réduire le niveau de vie de la plupart des Canadiens.

Ce que la présente étude mesure

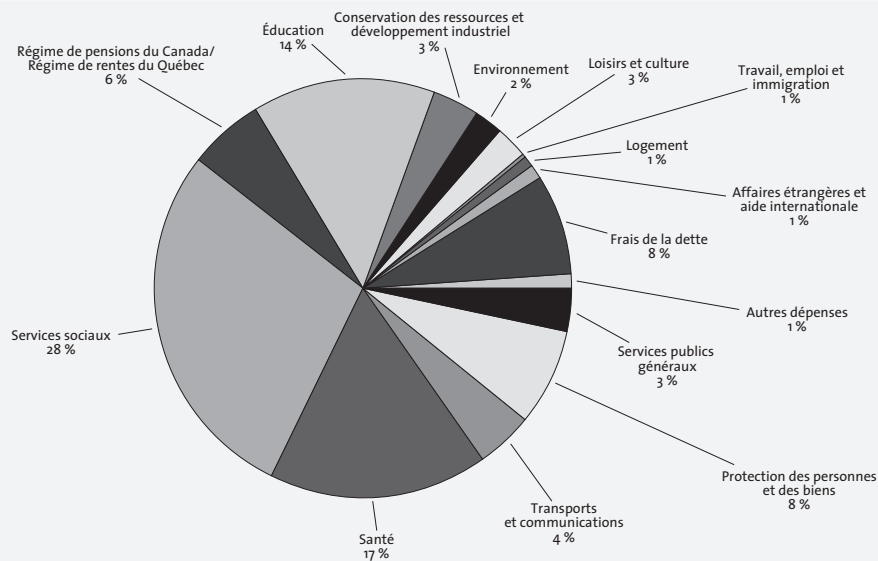
LA PRÉSENTE ÉTUDE MESURE la valeur des services publics reçus par les ménages dans chaque groupe de revenu du ménage, dans l'ensemble, ainsi que selon l'ordre de gouvernement et le type de service public. Cela nous permet par le fait même d'examiner des questions telles que les suivantes :

- La répartition de l'avantage tiré des services publics, selon le groupe de revenu du ménage
- L'effet distributif relatif des services publics selon l'ordre de gouvernement
- Le montant du salaire social — la valeur des services publics reçus — selon le revenu du ménage, dans l'ensemble et par rapport à l'incidence fiscale totale et à l'incidence sur le revenu
- L'effet distributif de divers types de réductions d'impôt jumelées à des réductions marginales des dépenses consacrées aux services publics
- L'aubaine budgétaire — l'équilibre entre les impôts et l'avantage tiré des services publics, selon le revenu du ménage

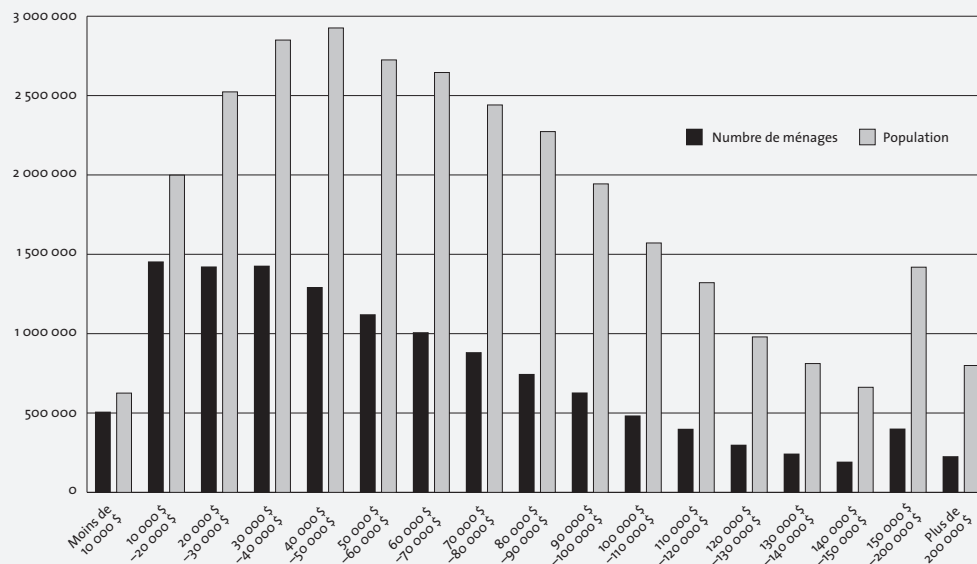
COMPOSITION DES DÉPENSES PUBLIQUES

Le graphique 1 montre la répartition des dépenses publiques au Canada pour les trois ordres de gouvernement et le RPC/RRQ combinés.

GRAPHIQUE 1 Répartition des dépenses publiques regroupées Canada, 2006



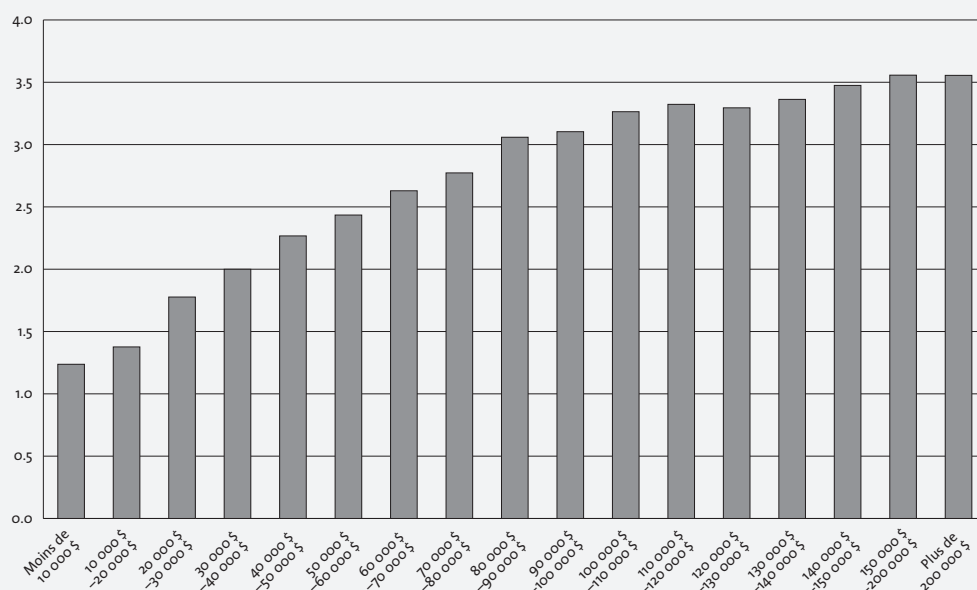
GRAPHIQUE 2 Ménages et population selon le palier de revenu du ménage 2006



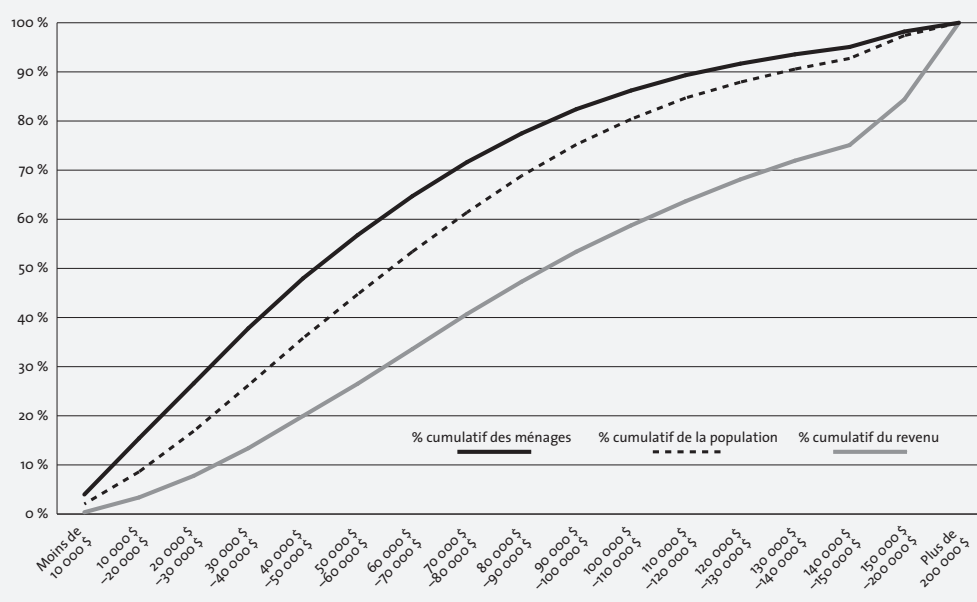
L'éducation, les services sociaux (y compris tous les paiements de transfert aux particuliers) et la santé représentent collectivement quelque 64 % des dépenses publiques regroupées au Canada. Les seules autres catégories qui s'approchent de 10 % sont la protection des personnes et des biens et les frais de la dette publique.

Les comptes des recettes et des dépenses de l'État de Statistique Canada fournissent des données sur les dépenses publiques, selon la catégorie de dépenses publiques et selon l'ordre de gouvernement¹.

GRAPHIQUE 3 Taille moyenne du ménage selon le palier de revenu du ménage Canada, 2006



GRAPHIQUE 4 Répartition des ménages, de la population et du revenu Canada, 2006



REVENU DU MÉNAGE

Le graphique 2 illustre le nombre de ménages au Canada selon le palier de revenu du ménage. Parce que la taille des ménages varie, et parce que la taille moyenne du ménage varie systématiquement selon le revenu, nous montrons également la population totale des ménages dans chaque palier de revenu.

Il ressort du graphique 3 qui suit que la taille du ménage augmente avec le revenu du ménage.

Le graphique 4 illustre le pourcentage cumulatif de l'ensemble des ménages et de la population des ménages à mesure que le revenu augmente.

Les ménages ayant un revenu de moins de 80 000 \$ par an représentent 72 % des ménages et 61 % de la population canadienne, mais seulement 41 % du revenu total.

ESTIMATION DE L'AVANTAGE LIÉ AUX SERVICES PUBLICS

En nous fondant sur ces données détaillées relatives aux dépenses publiques, nous utilisons trois sources de données publiques pour estimer la répartition des avantages provenant de chaque catégorie de dépenses publiques, selon le type de ménage et le niveau de revenu du ménage. Les données de l'Institut canadien d'information sur la santé qui mesurent le recours aux soins de santé selon l'âge et le revenu du ménage servent à estimer la valeur des services de soins de santé offerts aux ménages. La Base de données et modèle de simulation de politique sociale (BD/MSPS) de Statistique Canada et la base de données de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) de Statistique Canada produisent des renseignements sur les caractéristiques du ménage et ses habitudes de dépenses, selon le revenu du ménage, qui servent à leur tour à estimer la répartition de l'avantage provenant d'autres types de services publics.

Les détails de la méthode de répartition sont présentés à l'annexe II.

Il convient de souligner au départ que, comme nous fondons notre analyse sur les données de Statistique Canada relatives aux dépenses des administrations publiques, nous suivons la convention en comptabilité publique qui consiste à évaluer les services publics au prix coûtant. Dans la mesure où les programmes publics sont appuyés d'une analyse coûts-avantages, notre hypothèse implicite porte que l'avantage net tiré des services publics est de zéro — une hypothèse extrêmement prudente.

Pour les besoins de l'analyse, les services publics sont répartis en quatre grandes catégories. La première regroupe les services publics dont il est possible de mesurer l'affectation à des types de familles selon le revenu en utilisant une série de données et des outils d'analyse de Statistique Canada. Cette catégorie regroupe principalement les paiements de transfert personnels directs qui constituent 21 % des dépenses publiques.

La deuxième catégorie est celle des services pour lesquels il existe des variables de substitution directe qui reproduisent de près la mesure directe. Les dépenses consacrées à l'enseignement primaire et secondaire, par exemple, sont réparties en fonction du nombre d'enfants d'âge scolaire dans le ménage. Les dépenses de l'enseignement postsecondaire sont réparties en fonction de la présence d'étudiants du niveau postsecondaire dans les ménages. Les dépenses en services de santé et services hospitaliers respectivement sont réparties en fonction de mesures des consultations de médecins et des visites à l'hôpital établies par l'Institut canadien

d'information sur la santé. Cette catégorie représente quelque 36 % des dépenses publiques.

La troisième catégorie est celle des services pour lesquels il existe des variables de substitution indirecte dans le cas des retombées du service. Les dépenses consacrées aux routes et à la circulation, par exemple, ont été réparties en fonction des dépenses en carburant et lubrifiant pour véhicules à moteur. De même, on a supposé que les dépenses consacrées aux services de distribution d'eau et d'égout étaient réparties entre les ménages selon le nombre d'habitants. Cette catégorie présente environ 26 % des dépenses publiques.

La quatrième catégorie regroupe les services publics généraux indivisibles et qu'il est impossible d'isoler en fonction d'une caractéristique ou d'un comportement individuel. C'est le cas, par exemple, de la protection de l'environnement, de la défense nationale, des affaires étrangères et du développement international. Ces dépenses, qui représentent 18 % des dépenses en services publics, ont été réparties par habitant.

Les méthodes de répartition décrites ci-dessus génèrent une distribution des dépenses publiques fondée sur la catégorie de dépenses et le revenu privé du ménage. Aux fins de l'analyse, on regroupe les ménages en fonction du revenu, par incréments de 10 000 \$, soit de 0 \$ à 150 000 \$, dans la plage de revenus de 150 000 \$ à 200 000 \$ et celle des revenus de plus de 200 000 \$.

Résultats de l'analyse

DES DONNÉES SONT présentées pour tous les intervalles de revenu. Il convient toutefois de signaler que les caractéristiques des ménages dont le revenu se situe entre 0 \$ et 10 000 \$ et, dans une moindre mesure, entre 10 000 \$ et 20 000 \$ sont quelque peu inhabituelles et doivent être interprétées avec circonspection².

Conformément au cadre analytique du document, la valeur de chaque catégorie de dépenses publiques est déterminée pour chaque groupe de revenu du ménage au moyen de la série de données particulière que nous avons choisie afin d'estimer l'avantage que tire chaque ménage de cette catégorie de dépenses. Comme nous l'avons mentionné précédemment, les dépenses publiques sont réparties selon l'ordre de gouvernement et selon le type de service public.

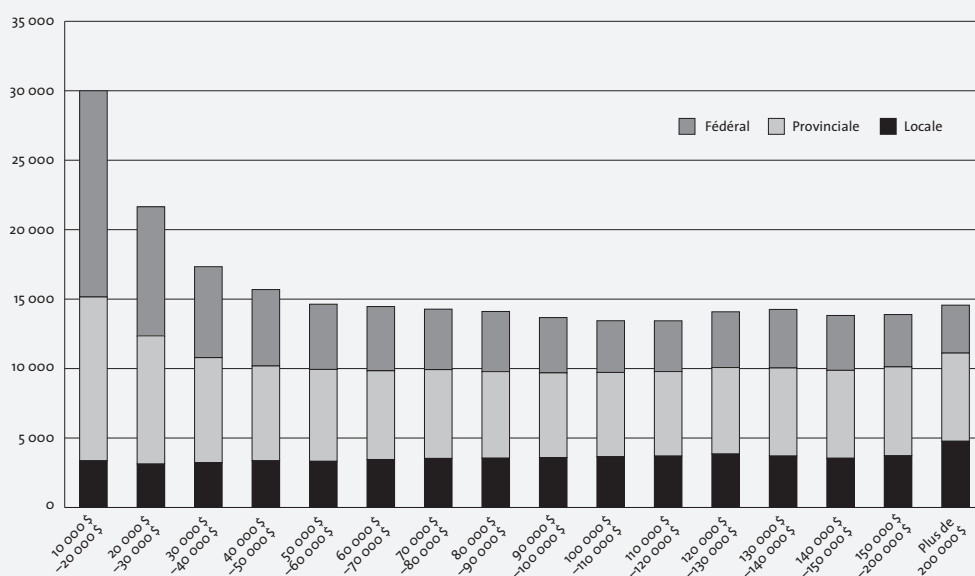
Nous additionnons ensuite ces montants désagrégés pour produire une estimation de l'avantage social lié aux services publics assurés par l'ensemble des administrations publiques et pour chaque ordre de gouvernement séparément.

Le graphique 5 présente la répartition des avantages par habitant tirés des services publics, selon le palier de revenu du ménage. Les dépenses sont ventilées en fonction de l'ordre de gouvernement.

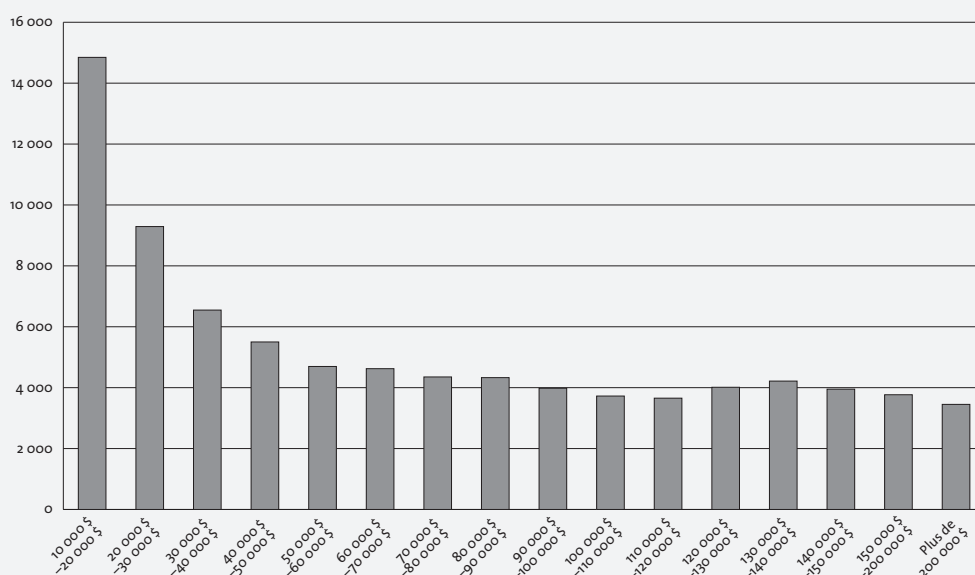
Deux tendances se dégagent de ce graphique. Premièrement, une fois que le revenu du ménage dépasse la médiane de 50 000 \$–60 000 \$ par an, l'avantage tiré des dépenses publiques est réparti de manière remarquablement égale par habitant dans les ménages de tous les paliers de revenu.

Deuxièmement, il ressort que la répartition de l'avantage découlant des services publics diffère de façon appréciable entre les ordres de gouvernement, comme l'illustrent les graphiques 6, 7 et 8 qui suivent.

GRAPHIQUE 5 Avantage par habitant tiré des dépenses publiques selon le revenu du ménage Canada, 2006

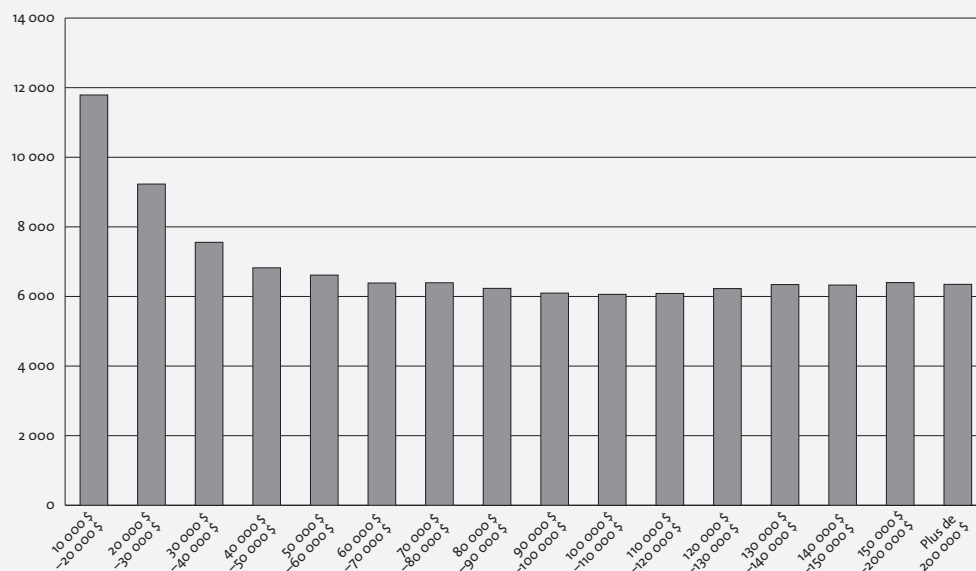


GRAPHIQUE 6 Avantage par habitant tiré des dépenses publiques selon le revenu du ménage Canada, 2006, gouvernement fédéral

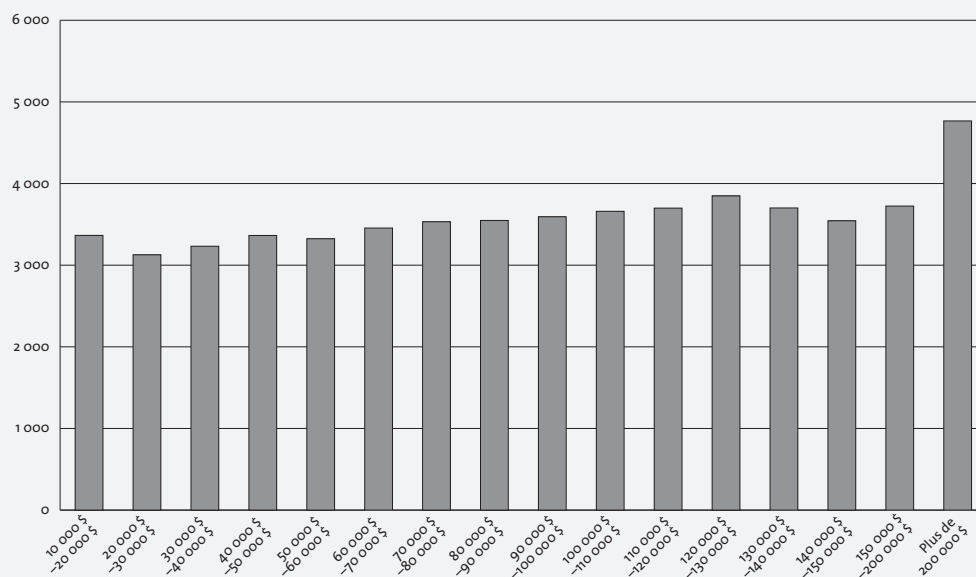


Comme on pourrait s'y attendre vu le rôle important que le gouvernement fédéral joue dans le système de transfert de revenus aux particuliers, la valeur par habitant des services publics fédéraux diminue, en dollars absolus, à mesure que le revenu du ménage augmente jusqu'à environ 100 000 \$, seuil au-delà duquel les Canadiens tirent un avantage égal par habitant. Les valeurs plus élevées pour les ménages à

GRAPHIQUE 7 Avantage par habitant tiré des dépenses publiques selon le revenu du ménage Canada, 2006, gouvernements provinciaux



GRAPHIQUE 8 Avantage par habitant tiré des dépenses publiques selon le revenu du ménage Canada, 2006, administrations locales



faible revenu sont attribuables aux transferts (SV/SRG, RPC/RRQ, AE et prestation fiscale pour enfants).

Les dépenses provinciales affichent une tendance à la baisse semblable à mesure que le revenu augmente, ce qui s'explique par le fait que les gouvernements provinciaux sont responsables des prestations d'aide sociale. Étant donné le ciblage plus étroit des programmes provinciaux d'aide au revenu, l'avantage tiré des services

publics tombe à une moyenne par habitant relativement stable à un palier de revenu moins élevé, soit en deçà de 40 000 \$.

Les valeurs supérieures chez les ménages à faible revenu découlent des transferts (aide sociale), de l'enseignement postsecondaire (avantage attribué aux étudiants) et des soins de santé pour les personnes âgées.

Le profil de l'avantage découlant des dépenses des administrations locales est plutôt différent de celui qui se rattache aux dépenses fédérales ou provinciales. En fait, l'avantage par habitant en dollars absolus qui provient des services publics assurés par les administrations locales augmente à mesure que le revenu du ménage s'accroît. Deux facteurs expliquent ce phénomène. Premièrement, certains services assurés par les administrations locales sont liés d'une façon ou d'une autre à la consommation, qui tend à croître avec le revenu du ménage. Deuxièmement, la proportion du ménage qui est formée d'enfants augmente en fonction du revenu, ce qui tend à produire des dépenses par habitant qui croissent avec le revenu étant donné l'importance de l'enseignement primaire et secondaire comme service local. Plus de 40 % des dépenses locales sont consacrées à l'enseignement primaire et secondaire.

Pour les ménages à revenu élevé, l'administration locale est en réalité proportionnellement plus importante qu'elle ne l'est pour les ménages à faible revenu. En fait, l'avantage mesuré qui provient des services locaux assurés aux ménages à revenu élevé dépasse l'avantage mesuré que leur procurent les services fédéraux.

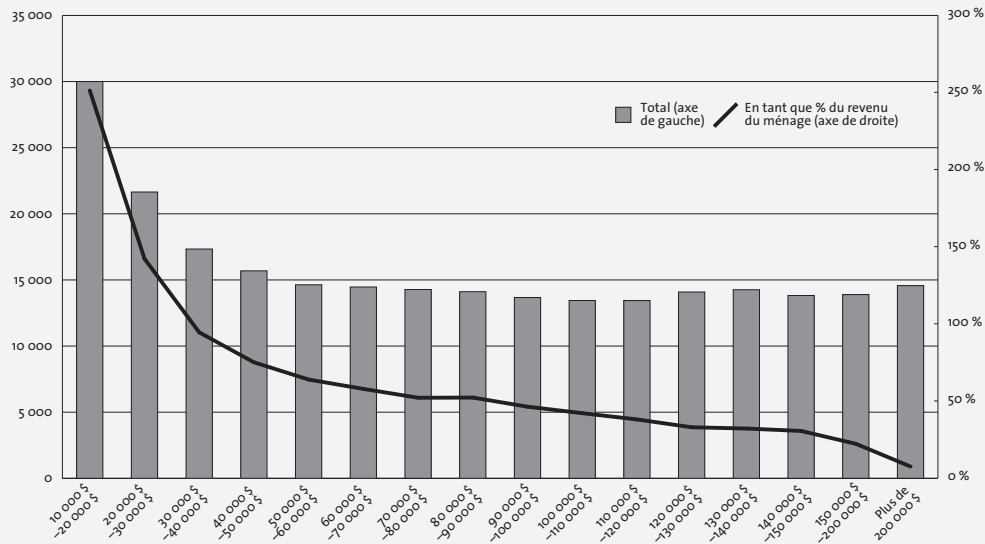
L'avantage tiré des services publics varie relativement peu à mesure que le revenu augmente. Sans tenir compte des sources de recettes à partir desquelles les services sont financés, nous serions portés à en déduire que les services publics ne contribuent pas de façon importante à une plus grande égalité. Toutefois, quand on mesure les services publics en pourcentage du revenu plutôt qu'en dollars absolus, il devient manifeste que les dépenses publiques jouent bel et bien un important rôle de redistribution au Canada.

Ces constatations sont tout à fait conformes aux résultats d'une analyse de l'effet des services publics sur la répartition des revenus dans certains pays industrialisés, menée par l'Organisation de coopération et de développement économiques et publiée en 2008³. Le résumé de son chapitre sur les services publics contient les observations suivantes :

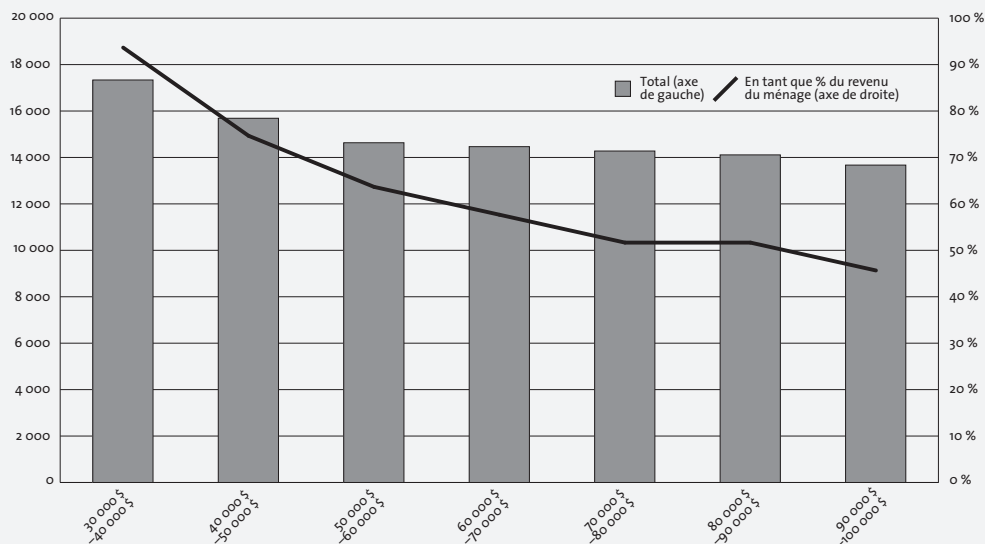
Les services publics dont bénéficient les ménages réduisent sensiblement les inégalités, mais dans de moindres proportions, en général, que les prélèvements obligatoires et les transferts publics. La réduction des inégalités tient principalement à une répartition relativement uniforme de ces services dans l'ensemble de la population, si bien qu'ils représentent une part plus importante des ressources des ménages au bas de l'échelle des revenus qu'à son sommet. [OCDE 2008, p. 245]

Le graphique 9 illustre la variation de l'avantage tiré des services publics en pourcentage du revenu du ménage, selon le palier de revenu du ménage.

GRAPHIQUE 9 Avantage tiré des services publics et revenu du ménage
\$ par habitant et % du revenu du ménage, Canada, 2006

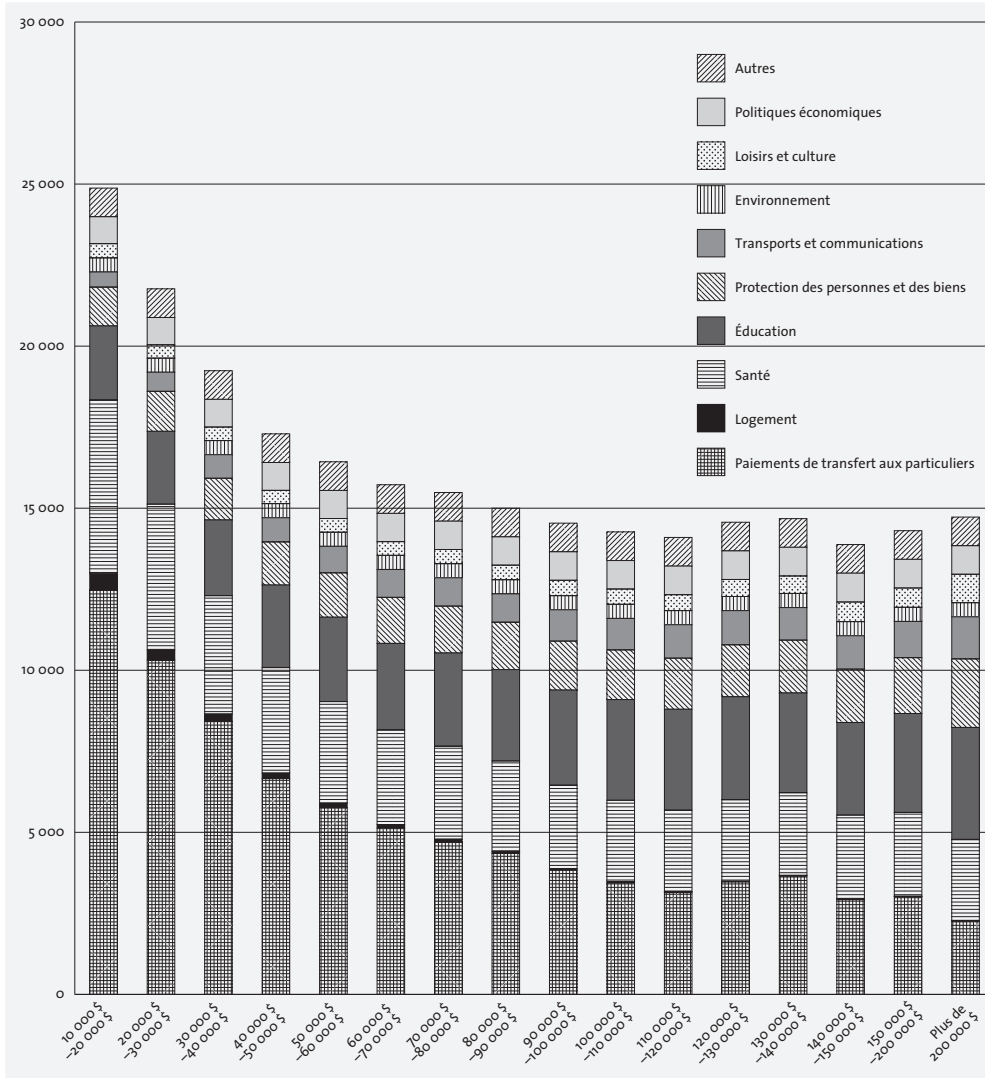


GRAPHIQUE 10 Avantage tiré des services publics et revenu du ménage \$ par habitant et % du revenu du ménage, 50 % de la population des ménages du milieu, Canada, 2006



Le graphique qui précède montre le lien qui existe entre l'avantage tiré des services publics et le revenu du ménage. Il illustre également le lien entre les recettes publiques, qui sont plus ou moins constantes en tant que part du revenu, et l'avantage tiré des services publics. Il démontre à quel point les services publics financés à même les recettes générales qui procurent des avantages égaux à l'ensemble des Canadiens ont un puissant effet de redistribution.

GRAPHIQUE 11 **Grandes catégories de dépenses publiques** Total



Cet effet ressort surtout du milieu de la répartition des revenus — les quelque 50 % de Canadiens qui vivent dans des ménages dont le revenu total se situe entre 30 000 \$ et 100 000 \$, au graphique 10.

L'avantage que les Canadiens à revenu moyen tirent des services publics représente une proportion importante des ressources totales dont ils disposent. Même dans l'intervalle de revenu du ménage allant de 80 000 \$ à 90 000 \$ — juste en deçà du groupe des 20 % les plus riches — l'avantage apporté par les services publics équivaut à environ la moitié du revenu privé du ménage. En d'autres termes, le ménage canadien à revenu moyen supérieur devrait consacrer la moitié de sa rémunération annuelle pour payer les services publics assurés par ses impôts.

Le ménage médian pondéré selon la population (la moitié des Canadiens vivent dans des ménages dont le revenu est inférieur à ce niveau et l'autre moitié, dans des ménages dont le revenu dépasse ce niveau) a un revenu de 66 000 \$ et tire un avan-

TABEAU A Moyenne et répartition de l'avantage tiré des services publics selon le type de famille

	% de la population	Avantage par habitant	% Éducation	% Santé	% Transferts	% Autres
Total	100 %	16 527	16 %	19 %	21 %	44 %
Couple ayant seulement des enfants plus âgés	11 %	14 758	17 %	23 %	7 %	53 %
Famille ayant des enfants	41 %	13 332	29 %	15 %	13 %	43 %
Parent seul ayant des enfants	6 %	20 416	28 %	12 %	24 %	37 %
Couple non âgé : pas d'enfants	15 %	15 407	8 %	25 %	10 %	57 %
Autre	2 %	16 740	17 %	17 %	28 %	38 %
Couple âgé	12 %	21 199	1 %	21 %	43 %	34 %
Personne âgée seule	4 %	25 386	0 %	22 %	50 %	28 %
Personne seule non âgée	10 %	21 929	10 %	24 %	9 %	57 %

tage de 41 000 \$ des services publics, ce qui équivaut à plus de 63 % de son revenu. Si l'on considère que la taille moyenne du ménage est de 2,6 personnes, l'avantage par habitant dans le ménage médian est de 15 724 \$.

Plus des deux tiers des Canadiens vivent dans des ménages qui tirent des services publics un avantage valant plus de 50 % du revenu privé du ménage.

Parallèlement aux variations des avantages totaux provenant des dépenses publiques, la composition de l'avantage lié à ces dépenses varie également dans les différents intervalles de revenu.

Le graphique 11 illustre la variation de la composition des avantages découlant des services publics d'un groupe de revenu à l'autre. L'avantage tiré des services publics par habitant dans les paliers de revenu du ménage est ventilé en fonction des grandes catégories d'avantage public.

Les paiements de transfert aux particuliers et les soins de santé sont relativement plus importants en tant que sources d'avantage découlant des dépenses publiques dans les paliers de revenu du ménage inférieurs qu'ils ne le sont dans les intervalles supérieurs, bien que cet effet soit partiellement compensé par l'importance relative accrue de l'éducation dans l'avantage tiré des services publics à mesure que le revenu augmente. Ce graphique montre que, au chapitre des dépenses effectuées dans des secteurs autres que les paiements de transfert aux particuliers, l'avantage par habitant tiré des services publics est réparti de manière relativement égale entre les paliers de revenu du ménage.

CATÉGORIES DE DÉPENSES PUBLIQUES ET TYPES DE FAMILLE

Comme on pourrait s'y attendre, la valeur et la composition de l'avantage issu des services publics varient selon les catégories de dépenses publiques et les types de famille.

Par exemple, les personnes âgées tirent un important avantage des paiements de transfert aux particuliers tels que les prestations de la Sécurité de la vieillesse, du Supplément de revenu garanti et du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec. Plus elles vieillissent, plus les avantages qu'elles tirent du système de soins de santé augmentent.

Les familles ayant de jeunes enfants tendent à bénéficier relativement plus du système de soins de santé, alors que les familles ayant des enfants plus âgés tendent à profiter du système d'éducation public dans une plus grande mesure que ne le font les autres types de famille.

Dans l'ensemble, l'avantage moyen par habitant tiré des services publics au Canada en 2006 s'élevait à 16 952 \$. À peu près 56 % de cet avantage provient des dépenses en santé et en éducation et des paiements de transfert aux particuliers.

Bien que l'avantage moyen associé aux services publics se situe dans une fourchette relativement étroite, la source de cet avantage varie considérablement selon le type de famille.

Chez les familles ayant des enfants, une proportion relativement élevée de l'avantage tiré des services publics provient du système d'éducation, ce qui n'est guère étonnant. Quant aux personnes âgées, l'avantage que leur procurent les services publics provient surtout des paiements de transfert et des soins de santé.

Parce que les personnes âgées seules tendent à être plus âgées que les couples âgés, ces premières tirent un plus grand avantage absolu et relatif des soins de santé que ne le font ces derniers. Les parents seuls ayant des enfants tirent un plus grand avantage des transferts comparativement aux familles ayant des enfants, généralement parce que le revenu des ménages monoparentaux tend à être inférieur à celui des ménages biparentaux.

La variation relativement faible dans l'ensemble indique que les Canadiens tirent des niveaux d'avantage remarquablement semblables des services publics dans l'ensemble au cours de leur vie, bien que les types particuliers de services publics qui sont à l'origine de cet avantage varient au cours de leur vie.

Incidences de l'analyse pour le débat sur les réductions d'impôt

LES RÉSULTATS de la présente étude indiquent que le mouvement en faveur des réductions d'impôt au Canada est l'équivalent politique d'une campagne de publicité-leurre. Le discours populiste à propos du fardeau fiscal de la famille ordinaire a fait place à des changements réels de la politique fiscale qui ont, dans une très large mesure, profité seulement à une infime proportion de la population, à savoir les contribuables les plus riches au Canada.

Une vaste étude de l'incidence fiscale au Canada récemment réalisée par Marc Lee, du Centre canadien de politiques alternatives, démontre clairement que, pris collectivement, les changements fiscaux effectués dans tous les ordres de gouvernement au Canada depuis le début des années 1990 n'ont apporté à peu près pas d'avantages à la plupart des Canadiens. Ils ont procuré des avantages considérables aux Canadiens qui se trouvent au haut de l'échelle des revenus. De plus, ils ont transformé un régime fiscal légèrement progressif en un régime régressif. À cause des réductions d'impôt des années 1990, le régime fiscal n'atténue plus l'inégalité relative du revenu du marché au Canada. Bien au contraire, il exacerbe l'inégalité⁴.

Une importante étude de Statistique Canada axée sur la croissance du revenu à l'extrémité supérieure de l'échelle des revenus au Canada de 1982 à 1992 et de 1992 à 2004 brosse un tableau très détaillé de la situation. Elle révèle que la répartition des revenus était relativement stable entre 1982 et 1992, mais que l'inégalité du revenu a explosé entre 1992 et 2004. Elle démontre que la croissance du revenu réel des particuliers depuis le début des années 1990 appartient presque entièrement aux Cana-

diens du décile supérieur de l'échelle des revenus et que l'augmentation résultante de la part du revenu total allant aux 10 % des Canadiens les plus riches va en fait surtout aux 1 % des Canadiens les plus riches⁵.

Au chapitre des impôts sur le revenu et des cotisations au R P C, l'étude de Statistique Canada a révélé que les taux d'imposition réels de la plupart des Canadiens sont demeurés relativement stables de 1992 à 2004, alors que ceux des Canadiens se trouvant tout à fait à l'extrémité supérieure de l'échelle des revenus avaient nettement diminué⁶. Les taux d'imposition réels ont régressé de trois points pour les 1 % de contribuables les plus riches; de cinq points pour les 0,1 % les plus riches; enfin, de onze points pour les 0,01 % les plus riches.

D'un autre point de vue, plus ou moins 70 % des gains des 10 % de contribuables les plus riches sont allés aux 5 % les plus riches; plus de 70 % des gains réalisés par les 5 % les plus riches sont allés aux 1 % les plus riches; près de 65 % des gains des 1 % les plus riches sont allés aux 0,1 % les plus riches; enfin, 80 % des gains des 0,1 % les plus riches sont allés aux 0,01 % les plus riches.

Plus de 25 % des économies fiscales réalisées par les 10 % de contribuables canadiens les plus riches sont allées en fait aux 1/100 de 1 % des contribuables les plus riches.

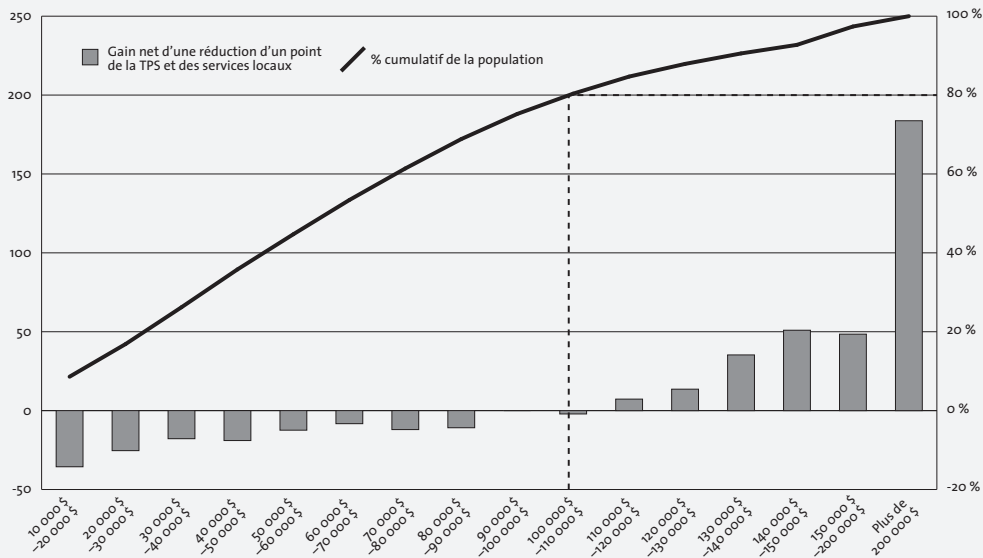
Les défenseurs des réductions d'impôt fuient comme la peste toute allusion à leurs répercussions sur les dépenses publiques, à juste titre comme les résultats qui précèdent le démontrent. Dans le monde réel, les budgets doivent être équilibrés, et un dollar de moins de recettes signifie un dollar de moins pour payer les services publics. La question clé qui se pose est la suivante : lorsqu'une réduction d'impôt est contrebalancée par une baisse correspondante du financement affecté aux services publics, qui gagne et qui perd?

Pour les deux principales sources de recettes perçues auprès des particuliers, soit les taxes de vente et les impôts sur le revenu des particuliers, les données démontrent que, sans égard à la forme sous laquelle se présente la réduction d'impôt ou à la catégorie de dépenses publiques sacrifiées en conséquence, la majorité des Canadiens y perdent lorsque ces impôts généralisés sont réduits.

À des fins d'illustration, examinons trois compromis politiques faits entre les réductions d'impôt et les dépenses publiques au cours des 10 dernières années : la décision du gouvernement fédéral de réduire la T P S au lieu de transférer les recettes équivalentes aux administrations locales à l'appui des dépenses de programme; la décision prise par tous les gouvernements provinciaux de réduire les impôts sur le revenu des particuliers et de compenser le manque à gagner en comprimant leurs principaux secteurs de dépenses en soins de santé et en éducation; la décision du gouvernement fédéral de ramener de 75 % à 50 % le taux d'inclusion des gains en capital.

On discute sur la place publique depuis plusieurs années de l'idée de transférer un point de pourcentage de la T P S aux administrations locales pour atténuer leurs difficultés financières collectives. Cette question a fait surface récemment dans le débat qui a suivi le mini-budget fédéral d'octobre 2007. Les dirigeants municipaux

GRAPHIQUE 12 80 % des Canadiens y perdent lorsque la TPS est réduite d'un point comparativement au transfert des recettes aux administrations locales



ont alors fait valoir que, si le gouvernement fédéral peut se passer de ces recettes, il devrait les transférer à l'ordre de gouvernement qui a les besoins les plus pressants. Le gouvernement Harper a plutôt décidé de simplement réduire la TPS d'un point.

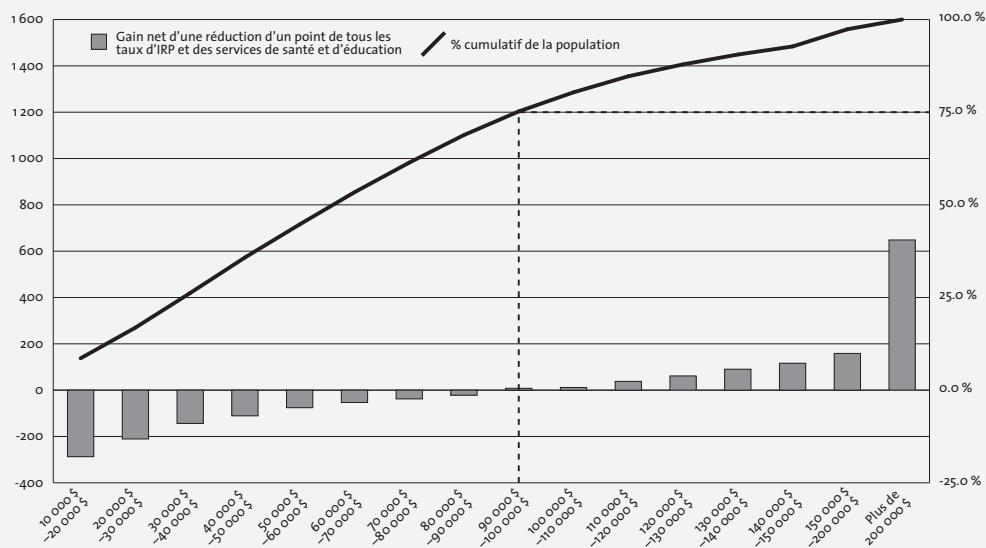
Le graphique 12 illustre l'effet net d'une réduction d'un point du taux de TPS contrebalancée par une diminution des dépenses consacrées par les administrations locales aux services publics à la grandeur du Canada. Il montre l'effet net par habitant de ce compromis, selon la catégorie de revenu du ménage.

La réduction d'un point de la TPS s'est traduite par une diminution totale des recettes de 5,7 milliards de dollars. L'option de rechange dans cette comparaison consiste à transférer ce montant aux administrations locales pour qu'elles l'affectent à la prestation de services publics locaux en général.

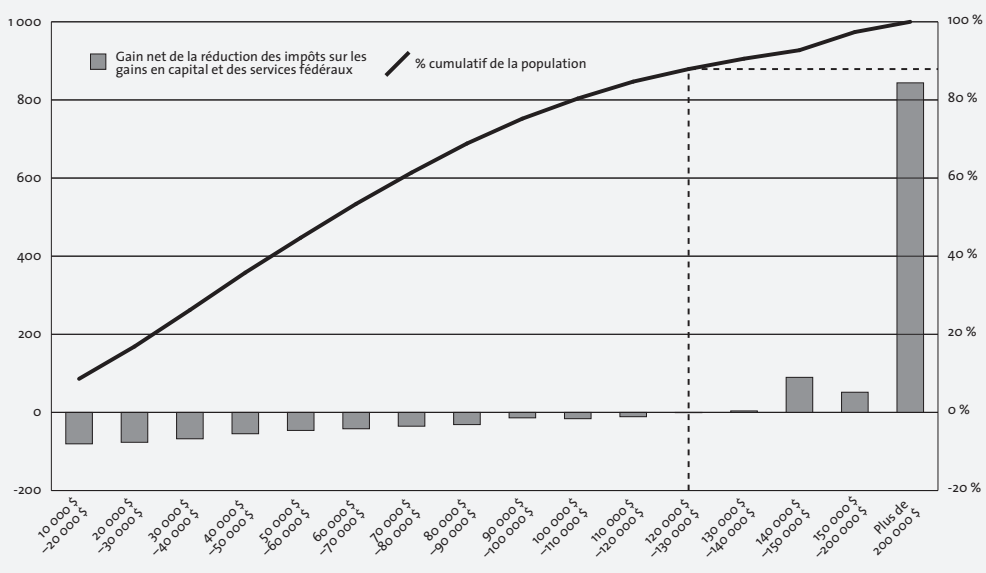
La situation de 80 % des Canadiens se détériore lorsque la TPS est réduite au détriment des services publics locaux. Les ménages dont le revenu est inférieur à 110 000 \$ s'en seraient mieux portés si le gouvernement fédéral n'avait pas réduit la TPS et avait plutôt transféré l'argent aux administrations locales à l'appui des services locaux. Dans le cas des ménages dont le revenu se situe entre 110 000 \$ et 200 000 \$, le gain net ne dépasse jamais 50 \$ par an. Chez les ménages dont le revenu dépasse 200 000 \$, le gain net s'établit en moyenne à 200 \$.

Du milieu des années 1990 au début des années 2000, les gouvernements provinciaux au Canada ont mis en œuvre des réductions concurrentielles de l'impôt sur le revenu des particuliers, qu'ils ont payées dans une large mesure en comprimant artificiellement leurs dépenses en éducation et en santé. L'effet de ces limitations des dépenses se manifeste par les pressions financières qui s'exercent sur les conseils scolaires partout au pays, par la dette considérable et croissante des étudiants, par

GRAPHIQUE 13 La situation de 80 % des Canadiens se détériore sous l'effet d'une baisse d'un point de chaque taux d'impôt sur le revenu des particuliers (IRP) contrebalancée par une réduction des services d'éducation et de santé



GRAPHIQUE 14 Le situation de 88 % des Canadiens s'est détériorée sous l'effet d'une réduction de 75 % à 50 % du taux d'inclusion des gains en capital, financée par une baisse des services publics fédéraux



la détérioration des normes d'enseignement postsecondaire et par la crise des soins de santé au tournant du xxi^e siècle.

Le graphique 13 montre les répercussions de ce genre de choix politique en illustrant l'effet net d'une baisse d'un point du taux d'imposition du revenu, combinée à une réduction équivalente des dépenses en soins de santé et en éducation.

Une réduction de cet ordre aurait réduit de 7,2 milliards de dollars les recettes provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers au Canada en 2007.

Ce sont 75 % des Canadiens qui y perdent par suite d'une réduction d'un point du taux d'imposition du revenu qui entraîne forcément une réduction équivalente (ou l'absence d'une augmentation) des dépenses en services d'éducation et de santé. La plupart des ménages pour qui ce compromis est avantageux — ceux qui gagnent entre 90 000 \$ et 150 000 \$ — en tirent moins de 200 \$ par personne. L'exception à la règle, ce sont les ménages gagnant plus de 200 000 \$, auxquels ce compromis rapporte plus de 600 \$ par personne.

Dans ses deux premiers budgets du xxi^e siècle, le gouvernement fédéral a adopté la modification du régime d'imposition du revenu des particuliers la plus régressive de l'histoire canadienne en réduisant le taux d'imposition des gains en capital. Au lieu du régime préexistant, où 75 % des gains en capital réalisés devaient être inclus dans le revenu, le gouvernement a ramené le taux d'inclusion à seulement 50 %.

Pour illustrer le choix politique fait en l'occurrence, le graphique 14 montre l'effet net d'un compromis entre les services du gouvernement fédéral et cette réduction du tiers du taux d'imposition réel des gains en capital.

Le gain tiré de la réduction des impôts sur les gains en capital est si fortement concentré au haut de l'échelle des revenus que le compromis occasionne une perte nette pour les ménages dont le revenu est inférieur à 130 000 \$. Les ménages dont le revenu va de 140 000 \$ à 200 000 \$ réalisent un gain de moins de 100 \$ par membre du ménage. Le gain net des ménages dont le revenu dépasse 200 000 \$ s'élève à près de 900 \$ par membre du ménage.

Pas moins de 88 % des Canadiens s'en seraient mieux portés si le gouvernement avait laissé intacts les impôts sur les gains en capital, soit à un taux d'inclusion de 75 %, et avait plutôt affecté les recettes aux services publics.

Conclusion

LES RÉSULTATS de la présente étude démontrent qu'on néglige un fait important dans le prétendu débat d'intérêt public sur les impôts : les dépenses publiques payées par les impôts sont plus avantageuses pour les Canadiens que ne le sont les réductions d'impôt.

Les dépenses consacrées aux services publics améliorent la qualité de vie de la plupart des Canadiens et font du Canada une société plus égalitaire.

Les Canadiens à faible revenu bénéficient plus que les autres des paiements de transfert aux particuliers, tels que les prestations d'assurance-emploi, d'aide sociale, de pension et pour enfants.

Les dépenses provinciales et locales ont un puissant effet sur les Canadiens à revenu moyen, sous forme de services publics comme l'éducation, la santé, la voirie et les services d'eau et d'égout.

Selon le type de réduction d'impôt, 75 % ou plus des Canadiens subissent une perte nette lorsque les gains découlant des baisses d'impôt sont contrebalancés par des réductions des services publics.

Il ressort de la présente étude qu'un débat d'intérêt public sur les impôts qui passe sous silence les répercussions des réductions d'impôt sur les services publics, c'est comme magasiner sans regarder les étiquettes de prix. Tout comme certains Canadiens ont les moyens de magasiner sans regarder les étiquettes de prix, certains Canadiens ont des revenus suffisamment élevés pour qu'ils puissent croire aux réductions d'impôt en sachant que leurs gains personnels l'emporteront sur leurs pertes au chapitre des services publics. Cependant, la vaste majorité des Canadiens ne peuvent pas ou ne devraient pas magasiner sans regarder les étiquettes.

Notes méthodologiques

QUESTIONS CONCEPTUELLES

L'évaluation des services publics—les avantages par rapport aux coûts

À peu d'exceptions près, les services publics ne se négocient pas sur les marchés. Par conséquent, ils ne peuvent être évalués aux prix du marché comme le sont les biens de production privée. En outre, la plupart des services publics sont des biens publics, en ce sens que les avantages qu'on en tire ne peuvent être limités à un particulier qui achète le bien ou le service. C'est manifestement le cas de services tels que les soins de santé publics, qui ne produisent généralement pas d'avantage individualisé. Toutefois, même des services publics dont il existe un équivalent sur le marché, comme l'enseignement primaire et secondaire pour tous, il découle d'importants avantages non seulement pour l'élève et sa famille, mais également pour la société dans son ensemble. Enfin, comme c'est le cas dans le secteur privé, les dépenses publiques sont une combinaison de dépenses consacrées à des biens et à des services consommés immédiatement et d'investissements en infrastructure publique qui procurent des avantages au fil du temps. Un pont, par exemple, procure des avantages à ses utilisateurs sur une période prolongée, mais ces avantages ne sont pas évalués sur un marché quelconque.

Pour éviter ces questions conceptuelles, l'usage veut que nous mesurions la valeur des services publics à leur prix coûtant lorsque nous mesurons notre production économique nationale. Pour les dépenses courantes, cela signifie que les services

publics sont évalués à leur coût de production. La production liée à l'infrastructure publique figure dans les comptes nationaux en tant qu'amortissement.

Par analogie avec le secteur privé, l'hypothèse implicite sur laquelle repose notre comptabilisation des services publics, c'est que la société ne tire aucun profit de sa production courante de services publics et que ses investissements en infrastructure publique donnent un rendement qui suffit simplement au remplacement des immobilisations.

Par conséquent, les conventions liées aux comptes nationaux donnent inévitablement lieu à une sous-estimation de la valeur des services publics par rapport aux services privés qui se négocient sur le marché.

La mesure des dépenses consacrées aux services publics

Les services publics au Canada sont assurés par le gouvernement fédéral, treize administrations provinciales et territoriales, des centaines d'administrations municipales et de conseils scolaires, de même que des conseils hospitaliers et universitaires et d'autres organismes quasi publics. Bien que la plupart de ces organismes comptabilisent leurs dépenses conformément aux normes comptables généralement reconnues, la présentation de ces comptes varie considérablement d'un secteur de compétence à l'autre et d'un organisme à l'autre. Par conséquent, la comparaison et l'agrégation des données sur les dépenses au Canada est une entreprise extrêmement complexe.

Avant 1989, la seule source d'information convergente et fiable sur les recettes et les dépenses publiques au Canada était le Système de comptabilité nationale de Statistique Canada, qui présentait des données sur les grandes catégories de recettes et de dépenses et sur les transferts intergouvernementaux.

Depuis 1989, Statistique Canada publie les comptes complets du secteur des administrations publiques par ordre de gouvernement, à un niveau de détail qui permet une analyse beaucoup plus approfondie des activités du secteur des administrations publiques que ce n'était le cas auparavant.

Les données sur les dépenses qui servent de base à la présente étude proviennent de la série Finances publiques, recettes et dépenses de Statistique Canada, tableaux CANSIM 385-001 et suivants.

La répartition des dépenses publiques selon le type de famille et le revenu du ménage

Dans la présente analyse, nous examinons la répartition des dépenses totales de tous les ordres de gouvernement et celle des dépenses de chaque ordre de gouvernement séparément. En ventilant les dépenses par ordre de gouvernement, nous cherchons à connaître les dépenses directes de chaque ordre de gouvernement, sans compter les transferts intergouvernementaux. Le fait de mesurer séparément les dépenses totales de chaque ordre de gouvernement et de les additionner se traduirait par une surestimation des dépenses publiques totales parce que les paiements de transfert seraient comptés deux fois. Cette méthode de calcul aurait également pour effet de

TABLE B Répartition des dépenses moins les frais de la dette 2006

	Dépenses totales	Part	Dépenses moins les transferts intergouvernementaux	Part
Gouvernement fédéral (y compris le RPC/RRQ)	232 115	38 %	178 237	35 %
Gouvernements provinciaux	268 359	44 %	219 567	44 %
Administrations locales	106 467	18 %	106 467	21 %
Total	606 941		504 270	

fausser les parts des services publics entre les ordres de gouvernement, puisque les paiements de transfert représentent en fait des dépenses engagées par un autre ordre de gouvernement.

Parce que Statistique Canada fait état des dépenses publiques pour l'ensemble des administrations publiques, pour les administrations provinciales et locales combinées, ainsi que pour chaque ordre de gouvernement séparément, il est relativement simple d'isoler les dépenses directes de chaque ordre de gouvernement. Les dépenses locales se mesurent directement, parce qu'il n'y a essentiellement pas de transferts locaux à d'autres ordres de gouvernement. On isole les dépenses provinciales directes en soustrayant les dépenses locales des données regroupées sur les dépenses provinciales et locales. Cette méthode a pour effet d'éliminer les paiements de transfert provinciaux-locaux des dépenses provinciales totales, de sorte à isoler les dépenses provinciales directes. On isole les dépenses fédérales directes (à l'exclusion des prestations du RPC/RRQ aux fins de la présente analyse) en soustrayant les dépenses provinciales et locales regroupées des dépenses pour l'ensemble des administrations publiques. Encore une fois, cela permet de supprimer des totaux les transferts fédéraux à d'autres administrations publiques.

Parce que les paiements de transfert du gouvernement fédéral aux provinces sont neutralisés dans une large mesure par les paiements de transfert provinciaux aux administrations locales, ce redressement a pour effet de transférer les dépenses mesurées du gouvernement fédéral aux administrations locales. En d'autres termes, pour cette mesure, les administrations locales gagnent en importance relative au détriment du gouvernement fédéral.

Le tableau B montre les données de 2006, soit l'année de dépenses sur laquelle l'analyse est fondée.

QUI EN BÉNÉFICIE — ESTIMATION DE LA RÉPARTITION DES AVANTAGES QUE LES SERVICES PUBLICS PROCURENT AUX CANADIENS

Fondée sur les données détaillées de Statistique Canada sur les dépenses gouvernementales qui sont uniformes à l'interne et comparables avec l'extérieur, la tâche

d'analyse principale de l'étude consiste à estimer la répartition entre les Canadiens de l'avantage (mesuré au prix coûtant) découlant des services publics.

Nous estimons plus précisément la valeur des services publics pour les familles de recensement, répartie selon le revenu familial

Il faut en général répartir les services publics au Canada en trois grandes catégories pour les fins de la présente étude.

Dans le cas de certains services gouvernementaux, il est possible d'en affecter les avantages directement aux familles dans diverses catégories, selon les caractéristiques familiales. La plupart des transferts de revenu en argent font partie de cette catégorie. Des avantages comme la prestation fiscale pour enfants, les prestations de sécurité de la vieillesse et les prestations d'aide sociale, par exemple, peuvent être attribués directement aux familles en fonction de la catégorie de revenu et de séries statistiques facilement disponibles.

Les dépenses qu'il est possible de répartir directement en utilisant des séries statistiques facilement disponibles représentent 20 % du total des dépenses publiques consolidées au Canada. Dans le cas d'une deuxième catégorie de services, il est possible d'estimer avec fiabilité l'affectation des services en fonction d'hypothèses relativement simples sur le lien entre l'avantage tiré du service et les caractéristiques familiales. Par exemple, nous pouvons répartir l'avantage découlant des dépenses publiques consacrées aux hôpitaux en fonction des données sur les visites à l'hôpital effectuées par les familles de recensement. Les dépenses consacrées à la voirie peuvent être réparties en fonction des dépenses en carburant des véhicules à moteur. Les dépenses consacrées à l'enseignement primaire et secondaire peuvent être réparties selon le nombre d'enfants d'âge scolaire dans une famille. Dans le cas des catégories de dépenses présentées en détail dans ce document, nous décrivons en détail la base de la répartition et les séries de données utilisées pour la calculer. L'Annexe 2 présente une liste détaillée des services, des bases de la répartition et des séries statistiques utilisées.

Les dépenses réparties en fonction de l'incidence estimative représentent 46 % du total des dépenses publiques consolidées.

Une troisième catégorie de services produit des retombées bénéfiques en général pour la société, au point où il est impossible, sur le plan conceptuel, de définir une base constante pour les répartir entre différents types de familles. La défense nationale, les affaires étrangères et l'aide au développement international sont des exemples de dépenses de cette catégorie. Nous bénéficions tous comme société des dépenses que le Canada consacre à la défense nationale ou à la diplomatie internationale. Il n'est toutefois pas possible d'estimer de façon simple, à partir des sources de données objectives disponibles, comment ces avantages pourraient varier systématiquement selon le type de famille. Les dépenses de cette catégorie sont réparties entre les familles et selon le nombre d'habitants.

Les dépenses définies comme un avantage général pour la société et affectées selon le nombre d'habitants représentent 18 % du total des dépenses gouvernemen-

tales consolidées. Comme l'intérêt sur la dette publique reflète les décisions relatives aux revenus et aux dépenses des années antérieures, la valeur de l'intérêt sur la dette publique est répartie en fonction de la répartition des dépenses consacrées à la dette non publique. Son effet sur les parts relatives serait donc neutre. Comme elles reflètent des dépenses des années antérieures, les charges liées à la dette publique sont exclues de l'analyse.

Variables de répartition utilisées

Catégorie de dépenses	Série statistique	Source
Gouvernement fédéral		
Dépenses totales		
Services publics généraux	Population	EDTR
Protection des personnes et des biens	Population	EDTR
Transports et communications	Dép. : Carburants et lubrifiants	BD/MSPS
Santé		
Soins hospitaliers	Visites à l'hôpital	ESCC
Soins médicaux	Visites chez le médecin	ESCC
Soins préventifs	Population	EDTR
Autres services de santé	Population	EDTR
Services sociaux		
Aide sociale	Revenu tiré de l'aide sociale	EDTR
Indemnités pour accident du travail	Semaines d'emploi	EDTR
Prestations de régime de pension des employés et changements de l'avoir	Employés du secteur public	EDTR
Prestations d'ancien combattant	Personnes âgées (65 ans ou plus)	EDTR
Autres services sociaux	Total des transferts (EDTR)	EDTR
Indemnisation des accidents d'automobile	Dép. : Réparations de véhicules automobiles	BD/MSPS
Éducation		
Enseignement primaire et secondaire	Enfants de 0 à 17 ans	EDTR
Enseignement postsecondaire	Étudiants à plein temps	EDTR
Services spéciaux de recyclage professionnel	Population active occupée	EDTR
Autres dépenses d'éducation	Population active occupée	EDTR
Conservation des ressources et développement industriel	Population	EDTR
Environnement	Population	EDTR
Loisirs et culture	Population	EDTR
Travail, emploi et immigration	Population active occupée	EDTR
Logement	Locataires	EDTR

Catégorie de dépenses	Série statistique	Source
Affaires étrangères et aide internationale	Population	EDTR
Planification et développement régionaux	Propriétaires-occupants	EDTR
Établissements de recherche	Population	EDTR
Autres dépenses	Population	EDTR
Allocations familiales et aux jeunes	Revenu tiré de la prestation fiscale pour enfants	EDTR
Prestation fiscale ou crédit d'impôt pour enfants	Revenu tiré de la prestation fiscale pour enfants	EDTR
Pensions — Première et Seconde Guerres mondiales	Personnes âgées (65 ans ou plus)	EDTR
Allocations d'ancien combattant	Personnes âgées (65 ans ou plus)	EDTR
Subventions à des particuliers et à des organismes autochtones	Revenu tiré de la prestation fiscale pour enfants	EDTR
Crédit pour taxe sur les produits et services	Revenu tiré de la prestation fiscale pour enfants	EDTR
Prestations d'assurance-emploi	Revenu tiré des prestations d'assurance-emploi	EDTR
Paiements de la Caisse de la sécurité de la vieillesse	Revenu tiré des prestations de SV/SRG	EDTR
Bourses d'études et subventions à la recherche	Jeunes de 18 à 24 ans	EDTR
Divers et autres transferts	Revenu tiré de la prestation fiscale pour enfants	EDTR
Régime de pensions du Canada	Revenu tiré du RPC/RRQ	EDTR
Régime de rentes du Québec	Revenu tiré du RPC/RRQ	EDTR
Administrations provinciales		
Dépenses totales		
Services publics généraux	Population	EDTR
Protection des personnes et des biens	Population	EDTR
Transports et communications	Dép. : Carburants et lubrifiants	BD/MSPS
Santé		
Soins hospitaliers	Visites à l'hôpital	ESCC
Soins médicaux	Visites chez le médecin	ESCC
Soins préventifs	Population	EDTR
Autres services de santé	Population	EDTR
Services sociaux		
Aide sociale	Revenu tiré de l'aide sociale	EDTR
Indemnités pour accident du travail	Semaines d'emploi	EDTR
Prestations de régime de pension des employés et changements de l'avoir	Employés du secteur public	EDTR
Autres services sociaux	Total des transferts (EDTR)	BD/MSPS
Indemnisation des accidents d'automobile	Dép. : Réparations de véhicules automobiles	BD/MSPS
Éducation		
Enseignement primaire et secondaire	Enfants de 0 à 17 ans	EDTR
Enseignement postsecondaire	Étudiants à plein temps	EDTR
Services spéciaux de recyclage professionnel	Population active occupée	EDTR
Autres dépenses d'éducation	Population active occupée	EDTR
Conservation des ressources et développement industriel	Population	EDTR
Environnement	Population	EDTR
Loisirs et culture	Population	EDTR
Travail, emploi et immigration	Population active occupée	EDTR
Logement	Locataires	EDTR
Planification et développement régionaux	Propriétaires-occupants	EDTR
Établissements de recherche	Population	EDTR
Autres dépenses	Population	EDTR
Administrations locales		
Dépenses totales sauf les frais de la dette		
Services publics généraux	Population	EDTR

Catégorie de dépenses	Série statistique	Source
Pouvoir exécutif et législatif	Population	EDTR
Services administratifs généraux	Population	EDTR
Autres services publics généraux	Population	EDTR
Protection des personnes et des biens	Population	EDTR
Cours de justice	Impôt sur le revenu (EDTR)	EDTR
Services de police	GAINS	EDTR
Services d'incendie	Dép. : Loyer imputé brut	BD/MSPS
Mesures de réglementation	Population	EDTR
Autres dépenses de protection des personnes et des biens	Population	EDTR
Transports et communications	Dép. : Carburants et lubrifiants	BD/MSPS
Transport routier	Dép. : Carburants et lubrifiants	BD/MSPS
Déneigement	Dép. : Carburants et lubrifiants	BD/MSPS
Stationnement	Dép. : Carburants et lubrifiants	BD/MSPS
Autres dépenses de transport routier	Dép. : Carburants et lubrifiants	BD/MSPS
Transport en commun	Semaines d'emploi	EDTR
Autres dépenses en transports et en communications	Dép. : Communications	BD/MSPS
Santé		
Soins hospitaliers	Visites à l'hôpital	ESCC
Soins médicaux	Visites chez le médecin	ESCC
Soins préventifs	Population	EDTR
Autres services de santé	Population	EDTR
Services sociaux		
Aide sociale	Revenu tiré de l'aide sociale	EDTR
Autres services sociaux	Total des transferts (EDTR)	EDTR
Éducation		
Enseignement primaire et secondaire	Enfants de 0 à 17 ans	EDTR
Autres dépenses d'éducation	Population active occupée	EDTR
Conservation des ressources et développement industriel	Population	EDTR
Environnement	Population	EDTR
Épuration de l'eau, approvisionnement en eau, collecte et évacuation des eaux usées	Population	EDTR
Épuration et de l'eau et approvisionnement en eau	Population	EDTR
Collecte et évacuation des eaux usées	Population	EDTR
Collecte et élimination des ordures et des déchets	Population	EDTR
Autres services environnementaux	Population	EDTR
Loisirs et culture	Population	EDTR
Loisirs	Dép. : Services récréatifs	BD/MSPS
Culture	Dép. : Services éducatifs et culturels	BD/MSPS
Autres dépenses en loisirs et en culture	Dép. : Services éducatifs et culturels	BD/MSPS
Logement	Locataires	EDTR
Planification et développement régionaux	Propriétaires-occupants	EDTR
Autres dépenses	Population	EDTR

EDTR : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, Statistique Canada

ESCC : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, Santé Canada / Statistique Canada / Institut canadien d'information sur la santé

BD/MSPS : Base de données et modèle de simulation de politique sociale, Statistique Canada

ANNEXE 3

Tableaux de données sur les résultats

	<i>Paliers de revenu du ménage</i>			
	Total	Moins de 10 000 \$	10 000 \$ –20 000 \$	20 000 \$ –30 000 \$
Données démographiques et sur le revenu de base				
Population (en milliers)	30 511 827	624 306	1 999 858	2 522 282
Ménages (en milliers)	12 703 002	505 380	1 452 588	1 420 640
Revenu moyen du ménage	67 472	5 598	15 617	24 900
Revenu par habitant dans les ménages	28 090	4 532	11 343	14 024
Dépenses publiques par habitant dans les ménages				
Dépenses locales	3 435	3 095	3 306	3 073
Dépenses provinciales	7 196	12 176	11 782	9 233
Dépenses fédérales (y compris le RPC/RRQ)	6 320	4 207	9 788	9 461
Total	16 952	19 478	24 876	21 767
Composition de l'avantage par habitant				
Santé	3 245	5 125	5 364	4 500
Paiements de transfert aux particuliers / Services sociaux	5 906	5 903	12 484	10 316
Éducation	2 731	3 408	2 283	2 247
Environnement	436	436	436	436
Transports et communications	832	550	465	590
Logement	148	595	493	309
Travail, emploi et immigration	82	60	49	59
Services publics généraux	645	645	645	645
Protection des personnes et des biens	1 433	1 200	1 199	1 233
Loisirs et culture	470	537	438	411
Planification et développement régionaux	71	66	69	71
Établissements de recherche	65	65	65	65
Conservation des ressources et aide industrielle	647	647	647	647
Affaires étrangères et aide internationale	183	183	183	183
Autres dépenses	55	55	55	55
Total	16 952	19 478	24 876	21 767
Grandes catégories de dépenses publiques, Total				
Paiements de transfert aux particuliers	5 906	5 903	12 484	10 316
Logement	148	595	493	309
Santé	3 245	5 125	5 364	4 500
Éducation	2 731	3 408	2 283	2 247
Protection des personnes et des biens	1 433	1 200	1 199	1 233
Transports et communications	832	550	465	590
Environnement	436	436	436	436
Loisirs et culture	470	537	438	411
Politiques économiques	866	839	830	842
Autres	884	884	884	884

	30 000 \$ -40 000 \$	40 000 \$ -50 000 \$	50 000 \$ -60 000 \$	60 000 \$ -70 000 \$
Données démographiques et sur le revenu de base				
Population (en milliers)	2 849 515	2 925 727	2 723 702	2 645 980
Ménages (en milliers)	1 425 429	1 290 676	1 118 875	1 005 751
Revenu moyen du ménage	35 021	44 895	54 873	64 864
Revenu par habitant dans les ménages	17 519	19 805	22 541	24 655
Dépenses publiques par habitant dans les ménages				
Dépenses locales	3 178	3 310	3 271	3 401
Dépenses provinciales	7 557	6 824	6 617	6 386
Dépenses fédérales (y compris le RPC/RRQ)	8 507	7 161	6 544	5 938
Total	19 242	17 296	16 431	15 724
Composition de l'avantage par habitant				
Santé	3 651	3 257	3 134	2 919
Paievements de transfert aux particuliers / Services sociaux	8 421	6 659	5 762	5 138
Éducation	2 336	2 544	2 603	2 670
Environnement	436	436	436	436
Transports et communications	727	746	818	861
Logement	230	170	138	102
Travail, emploi et immigration	68	75	81	86
Services publics généraux	645	645	645	645
Protection des personnes et des biens	1 286	1 330	1 369	1 420
Loisirs et culture	417	408	422	423
Planification et développement régionaux	73	72	72	73
Établissements de recherche	65	65	65	65
Conservation des ressources et aide industrielle	647	647	647	647
Affaires étrangères et aide internationale	183	183	183	183
Autres dépenses	55	55	55	55
Total	19 242	17 296	16 431	15 724
Grandes catégories de dépenses publiques, Total				
Paievements de transfert aux particuliers	8 421	6 659	5 762	5 138
Logement	230	170	138	102
Santé	3 651	3 257	3 134	2 919
Éducation	2 336	2 544	2 603	2 670
Protection des personnes et des biens	1 286	1 330	1 369	1 420
Transports et communications	727	746	818	861
Environnement	436	436	436	436
Loisirs et culture	417	408	422	423
Politiques économiques	854	860	866	871
Autres	884	884	884	884

	70 000 \$ -80 000 \$	80 000 \$ -90 000 \$	90 000 \$ -100 000 \$	100 000 \$ -110 000 \$
Données démographiques et sur le revenu de base				
Population (en milliers)	2 440 351	2 273 265	1 942 508	1 571 817
Ménages (en milliers)	879 829	743 475	626 624	481 873
Revenu moyen du ménage	74 831	84 669	94 833	104 695
Revenu par habitant dans les ménages	26 979	27 691	30 592	32 097
Dépenses publiques par habitant dans les ménages				
Dépenses locales	3 479	3 494	3 541	3 606
Dépenses provinciales	6 395	6 233	6 101	6 059
Dépenses fédérales (y compris le RPC/RRQ)	5 610	5 271	4 897	4 604
Total	15 483	14 998	14 539	14 269
Composition de l'avantage par habitant				
Santé	2 870	2 799	2 575	2 509
Paievements de transfert aux particuliers / Services sociaux	4 708	4 348	3 837	3 442
Éducation	2 874	2 818	2 934	3 107
Environnement	436	436	436	436
Transports et communications	873	875	966	972
Logement	81	55	43	38
Travail, emploi et immigration	89	90	95	97
Services publics généraux	645	645	645	645
Protection des personnes et des biens	1 447	1 463	1 511	1 532
Loisirs et culture	437	449	474	471
Planification et développement régionaux	73	70	72	69
Établissements de recherche	65	65	65	65
Conservation des ressources et aide industrielle	647	647	647	647
Affaires étrangères et aide internationale	183	183	183	183
Autres dépenses	55	55	55	55
Total	15 483	14 998	14 539	14 269
Grandes catégories de dépenses publiques, Total				
Paievements de transfert aux particuliers	4 708	4 348	3 837	3 442
Logement	81	55	43	38
Santé	2 870	2 799	2 575	2 509
Éducation	2 874	2 818	2 934	3 107
Protection des personnes et des biens	1 447	1 463	1 511	1 532
Transports et communications	873	875	966	972
Environnement	436	436	436	436
Loisirs et culture	437	449	474	471
Politiques économiques	874	873	879	878
Autres	884	884	884	884

	110 000 \$ -120 000 \$	120 000 \$ -130 000 \$	130 000 \$ -140 000 \$	140 000 \$ -150 000 \$
Données démographiques et sur le revenu de base				
Population (en milliers)	1 320 109	980 720	810 354	663 602
Ménages (en milliers)	398 116	297 653	241 550	190 630
Revenu moyen du ménage	114 827	124 829	134 963	144 788
Revenu par habitant dans les ménages	34 629	37 886	40 230	41 593
Dépenses publiques par habitant dans les ménages				
Dépenses locales	3 649	3 791	3 654	3 483
Dépenses provinciales	6 091	6 217	6 352	6 314
Dépenses fédérales (y compris le RPC/RRQ)	4 359	4 558	4 672	4 081
Total	14 099	14 566	14 678	13 878
Composition de l'avantage par habitant				
Santé	2 512	2 513	2 549	2 587
Paievements de transfert aux particuliers / Services sociaux	3 141	3 473	3 652	2 925
Éducation	3 113	3 177	3 078	2 857
Environnement	436	436	436	436
Transports et communications	1 031	1 054	1 004	1 030
Logement	31	20	21	20
Travail, emploi et immigration	100	97	102	108
Services publics généraux	645	645	645	645
Protection des personnes et des biens	1 577	1 603	1 630	1 646
Loisirs et culture	491	525	539	605
Planification et développement régionaux	69	73	71	68
Établissements de recherche	65	65	65	65
Conservation des ressources et aide industrielle	647	647	647	647
Affaires étrangères et aide internationale	183	183	183	183
Autres dépenses	55	55	55	55
Total	14 099	14 566	14 678	13 878
Grandes catégories de dépenses publiques, Total				
Paievements de transfert aux particuliers	3 141	3 473	3 652	2 925
Logement	31	20	21	20
Santé	2 512	2 513	2 549	2 587
Éducation	3 113	3 177	3 078	2 857
Protection des personnes et des biens	1 577	1 603	1 630	1 646
Transports et communications	1 031	1 054	1 004	1 030
Environnement	436	436	436	436
Loisirs et culture	491	525	539	605
Politiques économiques	882	882	885	889
Autres	884	884	884	884

	150 000 \$ -200 000 \$	200 000 \$ +
Données démographiques et sur le revenu de base		
Population (en milliers)	1 417 940	799 788
Ménages (en milliers)	399 269	224 651
Revenu moyen du ménage	169 904	387 568
Revenu par habitant dans les ménages	47 842	108 863
Dépenses publiques par habitant dans les ménages		
Dépenses locales	3 673	4 711
Dépenses provinciales	6 402	6 345
Dépenses fédérales (y compris le RPC/RRQ)	4 233	3 669
Total	14 307	14 726
Composition de l'avantage par habitant		
Santé	2 585	2 505
Paievements de transfert aux particuliers / Services sociaux	3 013	2 263
Éducation	3 052	3 454
Environnement	436	436
Transports et communications	1 118	1 298
Logement	16	14
Travail, emploi et immigration	104	100
Services publics généraux	645	645
Protection des personnes et des biens	1 723	2 115
Loisirs et culture	595	877
Planification et développement régionaux	68	68
Établissements de recherche	65	65
Conservation des ressources et aide industrielle	647	647
Affaires étrangères et aide internationale	183	183
Autres dépenses	55	55
Total	14 307	14 726
Grandes catégories de dépenses publiques, Total		
Paievements de transfert aux particuliers	3 013	2 263
Logement	16	14
Santé	2 585	2 505
Éducation	3 052	3 454
Protection des personnes et des biens	1 723	2 115
Transports et communications	1 118	1 298
Environnement	436	436
Loisirs et culture	595	877
Politiques économiques	884	880
Autres	884	884

Notes

1 Statistique Canada produit des données pour chaque ordre de gouvernement séparément, des données regroupées pour l'ensemble des administrations publiques, et des données regroupées pour les administrations provinciales et locales. En raison de l'importance des paiements de transfert intergouvernementaux dans les finances publiques canadiennes, l'addition des données déclarées séparément pour chaque ordre de gouvernement ferait en sorte qu'un grand nombre de dépenses soient comptées deux fois. Par exemple, les paiements de transfert du gouvernement fédéral pour les soins de santé seraient comptés une fois en tant que dépenses de paiement de transfert du gouvernement fédéral, et une autre fois en tant que dépenses provinciales consacrées à la santé. Aux fins de la présente analyse, nous soustrayons les paiements de transfert des dépenses de chaque ordre de gouvernement pour en arriver à une mesure des services publics effectivement assurés par chaque ordre de gouvernement. Les détails méthodologiques sont présentés à l'annexe I.

2 Ces caractéristiques tendent à produire des relations anormales entre le revenu déclaré et les données servant à répartir les dépenses consacrées aux services publics. Les catégories de revenu en question comprennent les étudiants qui ne vivent pas à la maison, les ménages qui consomment à partir de leur capital et les ménages dont le revenu déclaré est inhabituellement faible en raison des pertes en capital déclarées.

3 « Croissance et inégalités : Distribution des revenus et pauvreté dans les pays de l'OCDE », OCDE, 2008

4 « Tax Incidence in Canada, 1990 to 2005 », Marc Lee, Centre canadien de politiques alternatives, 2007

5 « Les Canadiens à revenu élevé », Brian Murphy, Paul Roberts et Michael Wolfson, dans *L'emploi et le revenu en perspective*, Statistique Canada, septembre 2007. Cette étude a démontré que l'augmentation de la part attribuée au décile supérieur de l'échelle des revenus est toute allée au groupe supérieur de 5 % (c.-à-d. que la moitié inférieure du décile supérieur a simplement suivi le rythme de la croissance globale des revenus); que 90 % de l'augmentation de la part allant au décile supérieur est allée en fait au groupe supérieur de 1 %; que 50 % de l'augmentation de la part du décile supérieur est allée aux 0,1 % de contribuables ayant le revenu le plus élevé; enfin, que 20 % de l'augmentation de la part qui est allée au décile supérieur est allée en fait au groupe supérieur de 0,01 % des contribuables.

6 Le taux d'imposition réel du groupe inférieur de 95 % de la répartition des revenus a diminué d'environ un point. Le taux d'imposition réel du groupe supérieur de 5 % a baissé d'environ trois points, mais la plus grande partie du gain se situait tout à fait à l'extrémité supérieure de l'échelle. Le taux d'imposition réel du groupe supérieur de 0,1 % des contribuables a reculé d'environ cinq points; celui du groupe supérieur de 0,01 % a baissé de 10 points.